

COUR PROVINCIALE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR  
CENTRE JUDICIAIRE : \_\_\_\_\_  
Dossier n° \_\_\_\_\_

**Demande fondée sur des difficultés excessives**

Nom : \_\_\_\_\_ (Requérant(e)/Intimé(e))

Date : \_\_\_\_\_

En vertu de l'article 10 des *Child Support Guidelines Regulations*, NLR 40/98, je demande un montant de pension alimentaire différent que celui qui est prévu par les tables et qui devrait normalement être payé, en raison de « difficultés excessives ».

Ma demande est fondée sur les circonstances suivantes : (cocher toutes les cases appropriées et joindre le cas échéant les documents justificatifs)

1.  J'assume la charge de dettes anormalement élevées qui ont été raisonnablement contractées pour soutenir mon épouse et/ou les enfants avant la séparation ou pour gagner un revenu

Mensuellement : \_\_\_\_\_ Annuellement : \_\_\_\_\_

2.  J'assume des frais anormalement élevés liés à l'exercice de mon droit d'accès à l'égard de l'enfant.

Mensuellement : \_\_\_\_\_ Annuellement : \_\_\_\_\_

3.  J'ai l'obligation légale de subvenir aux besoins d'une autre personne en vertu d'un jugement, d'une ordonnance ou d'une entente de séparation écrite.

Mensuellement : \_\_\_\_\_ Annuellement : \_\_\_\_\_

4.  J'ai l'obligation légale de subvenir aux besoins d'un enfant, autre qu'un enfant pour lequel des aliments sont demandés, qui

est âgé de moins de 18 ans, ou

qui a atteint l'âge de la majorité mais qui ne peut, pour cause notamment de maladie ou d'invalidité, subvenir à ses propres besoins.

Mensuellement : \_\_\_\_\_ Annuellement : \_\_\_\_\_

5.  J'ai l'obligation légale de subvenir aux besoins d'une personne qui ne peut subvenir à ses propres besoins pour cause de maladie ou d'invalidité.

Mensuellement : \_\_\_\_\_ Annuellement : \_\_\_\_\_

---